



# FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

Section départementale du Tarn

## MOTION présentée lors du CTSD du 9 février 2016

En 2015, pour préparer le second CTSD du 10 avril sur la carte scolaire du premier degré, nous avons pu travailler dans de bonnes conditions sur vos propositions grâce au vote unanime contre votre projet lors du CTSD précédent. Nous espérons à l'avenir avoir accès à ces informations dès le premier CTSD afin de travailler dans la transparence avec l'administration. Cette année, nous avons reçu dans un premier temps des documents sans vos propositions. Suite à la demande conjointe FSU-FO, nous nous retrouvons avec des propositions réalisées vraisemblablement par Microsoft qui proposent une fermeture dans toutes les écoles n'atteignant pas la capacité d'accueil après fermeture et une ouverture dans celles qui dépassent ce plafond. Ce doit être le résultat du protocole signé entre notre Ministre et l'entreprise de Bill Gates.

Dans d'autres départements de l'académie, ce sont bien les propositions de l'administration qui sont fournies aux représentant-es des personnels. Qu'est-ce qui empêche madame la DASEN du Tarn de faire de même ? Comment parler de dialogue social apaisé dans ces conditions ?

Pour la rentrée prochaine, les prévisions d'effectifs élèves pour le Tarn sont en légère baisse de 149 élèves, soit - 0,5%. Avec une dotation de 2 postes supplémentaires, la situation va rester sensiblement la même que cette année. Pour preuve, les seuils définis pour les ouvertures et fermetures de classes restent inchangés et évidemment beaucoup trop élevés selon nous.

Le redécoupage des circonscriptions, alignées sur les bassins de recrutement des collèges, nous inquiète. C'est bien le début de la mise en place d'établissements publics du socle commun (EPSC), dans laquelle le principal du collège deviendrait le chef de l'EPSC, comme préconisé dans le rapport des inspecteurs généraux sur le « *Pilotage et fonctionnement de la circonscription du premier degré* ». Cela serait la fin des Ecoles Communales au profit d'une école/collège de la communauté de communes. La loi Notre s'appliquera donc aussi à l'Ecole Publique. Nous nous opposerons à ces projets, qui visent à donner une place encore plus importante aux collectivités territoriales dans la gestion de l'Education Nationale et permettront des suppressions de postes par globalisation des effectifs d'écoles.

De plus, 6 RPI vont se retrouver à cheval sur 2 circonscriptions. Cela pose question : quel IEN va valider le projet d'école ?

De plus, au moment où nous manquons encore cruellement d'enseignant-es, vous nous proposez à nouveau de prendre 1/2 poste de CPC pour compléter la mission sur l'organisation de la formation initiale et continue. 1 poste de MAI est également affecté à la circonscription de l'IEN-A. En 2 ans, ce sont 2 postes entiers qui sont affectés à une circonscription qui ne comporte aucun élève, aucun enseignant, aucune école. D'autres circonscriptions voient leur taille augmenter :

- 19 écoles supplémentaires pour la circonscription d'Albi avec seulement un demi-poste de CPC de plus,
- 8 écoles supplémentaires pour la circonscription de Carmaux-Monts d'Alban sans moyens supplémentaires,
- 5 écoles supplémentaires pour la circonscription de Gaillac sans moyens supplémentaires,
- 3 écoles supplémentaires pour la circonscription de Lavaur sans moyens supplémentaires.

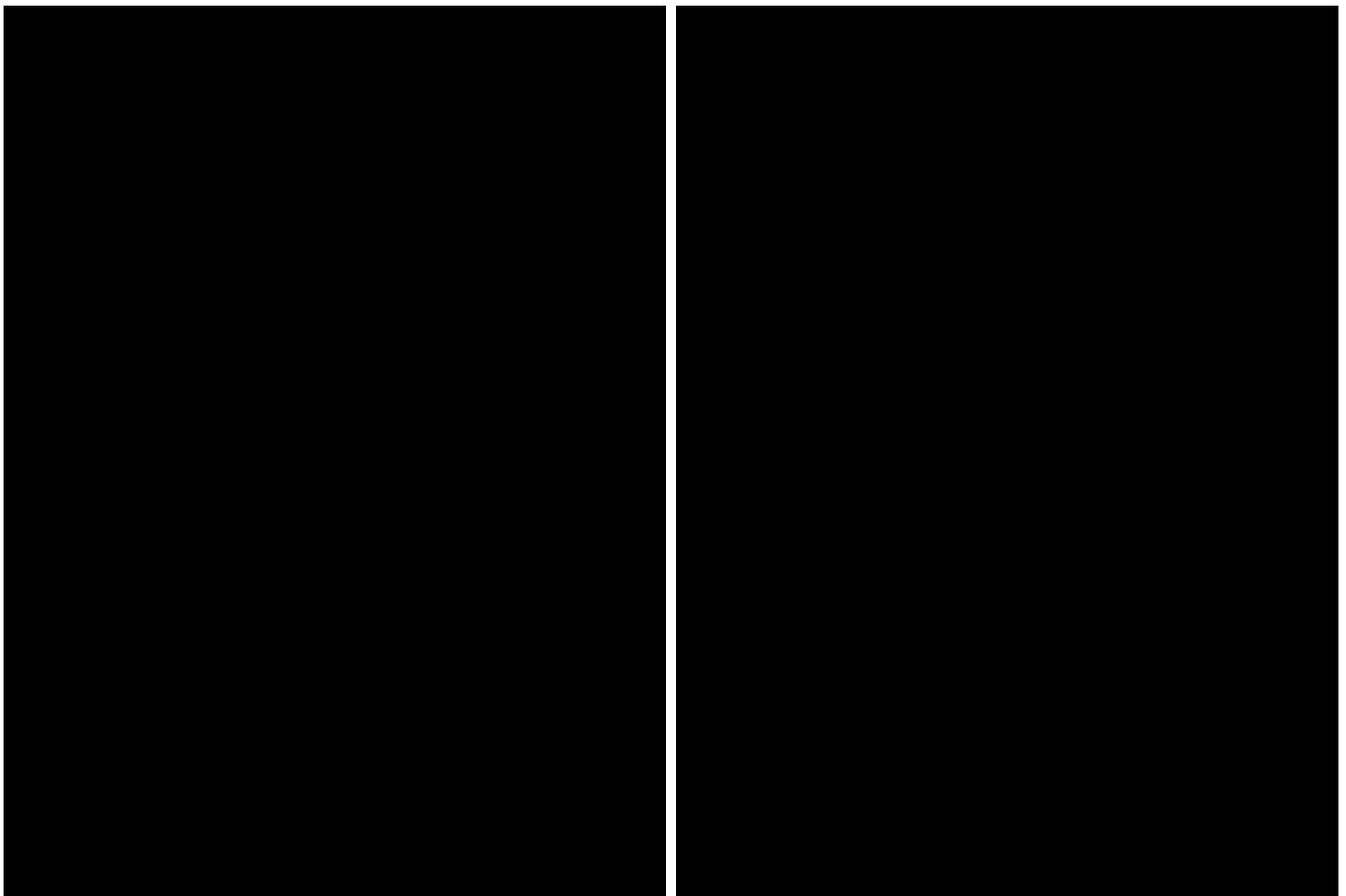
La situation des remplacements, malgré l'utilisation des personnels en surnombre dans le département, est toujours aussi tendue, avec des dizaines de classes non remplacées dans la période hivernale. L'absence dans le projet de l'administration de création de postes de remplacement pour la rentrée prochaine est pour nous incompréhensible. Va-t-on voir, comme l'an dernier, des contractuels non formés recrutés pour enseigner dans les écoles tarnaises ?

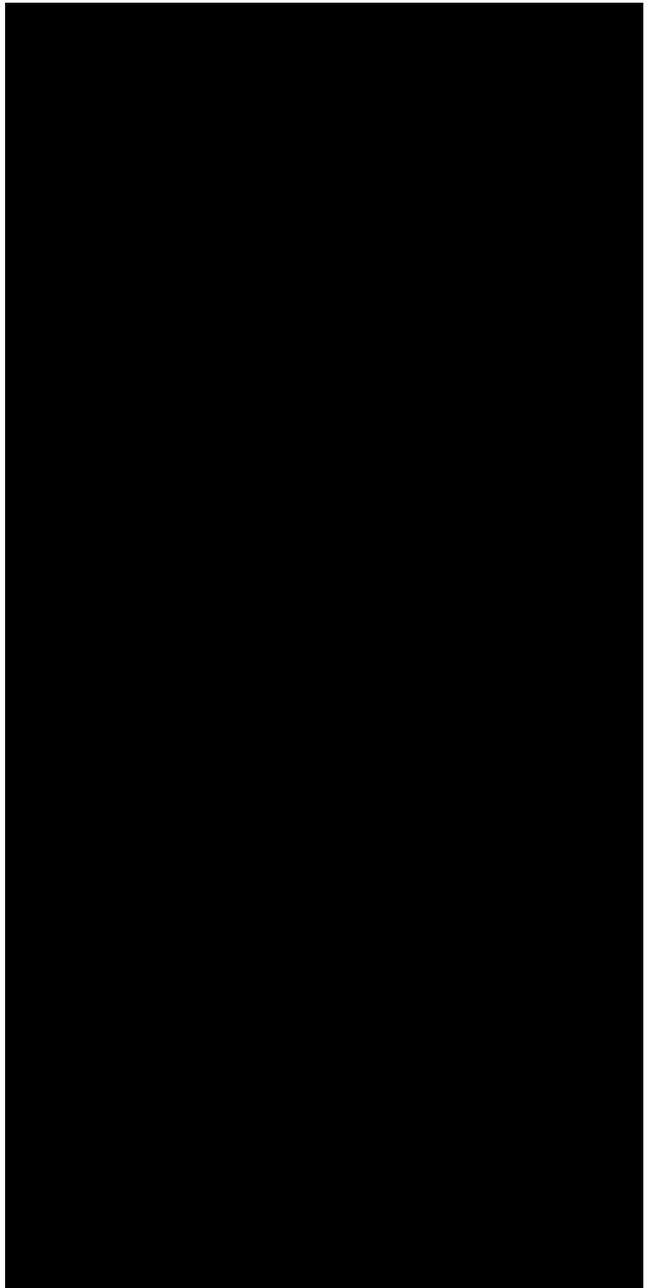
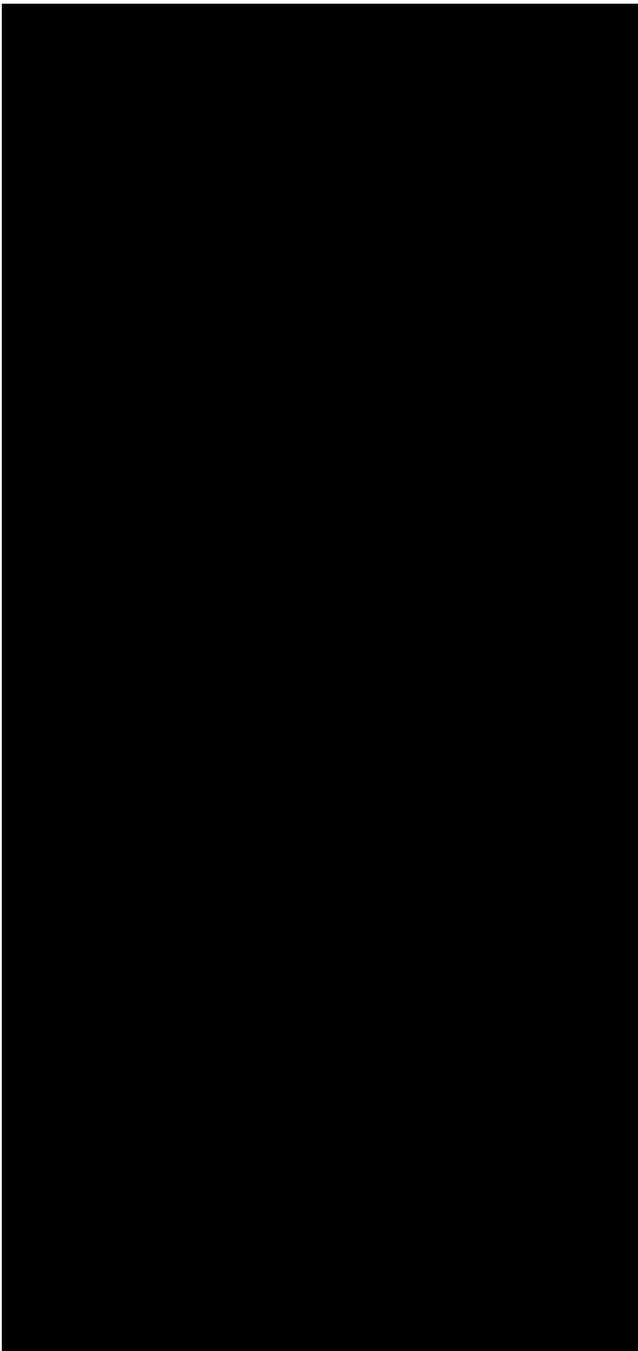
Les enseignant-es, notamment lors de la journée d'action et de grève du 26 janvier, exigent une réelle reconnaissance, qui passe par des conditions de travail et d'enseignement améliorées et par une augmentation significative des salaires.

Nos collègues n'en peuvent plus de travailler 50 heures ou plus par semaine. Nombre d'entre eux/elles travaillent à temps partiel pour ne faire que des semaines de 40 heures avec des revenus, pour les débuts de carrière, inférieurs au SMIC. Vous avez refusé des temps partiels sur autorisation l'an dernier. Quel a été le suivi des personnels concernés ? Nous demandons que le CHSCT-SD soit saisi de cette question.

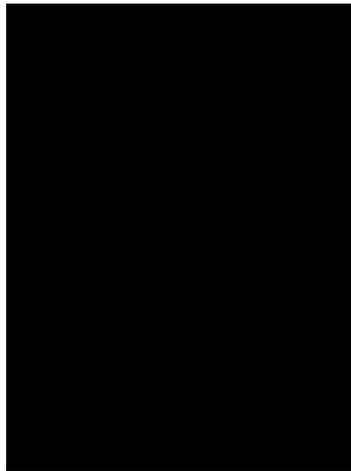
Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignant-es absent-es soient remplacé-es dans leur classe : une classe non remplacée, ce sont les conditions de travail de toute l'école qui sont mises à mal.

Pour redonner espoir aux familles et aux élèves de ce département en leur donnant des conditions décentes de travail et d'apprentissage, voici les écoles dans lesquelles il faut ouvrir une classe supplémentaire dès la rentrée 2016 :





**RPI**



La FSU est engagée dans la construction d'un autre avenir pour tous les jeunes et refuse la régression programmée par les gouvernements successifs depuis des années.

**Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :**

- ☞ **117 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 20 en REP**, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire ou en zone montagne
- ☞ **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire
- ☞ **33 postes de remplaçant-es** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignantEs total du département (retrouver l'existant d'il y a 20 ans)
- ☞ **20 postes de remplaçant-es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es
- ☞ **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans**
- ☞ **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1)
- ☞ **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre Ministre, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes.

**Pour une vraie refondation de l'Ecole,  
le SNUipp-FSU Tarn demande la création de  
383 postes**

Les hommes et les femmes politiques au pouvoir ne changent pas et le projet politique reste le même pour l'éducation : reproduire les élites et diminuer les dépenses.

N'oublions pas que les services publics sont le seul bien de celles et ceux qui n'ont plus rien, et ils sont tous les jours plus nombreux grâce à la politique menée par ce gouvernement.